

« Devoirs faits »

Une occasion à ne pas manquer !

*Diaporama proposé
dans l'objectif de le dépasser
pour une mise en œuvre
à la hauteur des enjeux attendus.
Pistes de réflexion.*

O CALTOT, IA-IPR référent
11/09/2017
Académie de ROUEN



Enjeux du système éducatif

Une nouvelle étape pour le collège

Trois objectifs :

- Répondre le mieux possible aux besoins des élèves,
- Enrichir l'offre d'enseignement pour favoriser la réussite de chacun
- Proposer une ouverture sur l'Europe et sur le monde : valoriser les racines culturelles

Enjeux du système éducatif

►Hier ... ► Aujourd'hui ... ► Demain

EFFICACITE (Progrès de tous).

EQUITE (Réduction des écarts liés aux déterminismes sociaux)

QUALITE (Bienveillance et exigence)

► ACTIONS à
mettre en œuvre

► VALEURS à
transmettre



CONTINUE → parcours, stabilité.

COHERENCE → pertinence des mises en relation, cap partagé.

CONFIANCE → écoute, responsabilisation , innovation.

COLLECTIF → complémentarité, projet d'équipe, partenariats.

Enjeux du système éducatif

Quel projet de formation pour chaque élève ?



Le socle commun doit devenir une référence centrale pour le travail des enseignants et des acteurs du système éducatif, en ce qu'il définit les finalités de la scolarité obligatoire et qu'il a pour exigence que l'École tienne sa promesse pour tous les élèves.

BO n° 17 du 23 Avril 2015 (le socle commun de connaissances de compétences et de culture.)

L'élève, ...

à considérer,



Dans ses relations :

- au savoir, aux apprentissages,
- aux autres, au(x) contexte(s),
- à lui-même, (au corps, à la conscience de soi,)

Avec ses représentations, ses motivations

Avec ses ressources, ses besoins,

Dans sa globalité

Engagé sur un parcours de formation.

Autour des devoirs faits ...

C'est quoi ?

A quoi ça sert ?

Comment ?

Conditions
d'efficacité ?

Qu'est-ce qu'on fait déjà ?

Pour qui ?

Comment se
donner les moyens
d'en mesurer
l'efficacité ?

Quand ?

Où ?

Par qui ?

« Devoirs faits » : Principes d'organisation

Ce dispositif (ou programme)

- Est un temps dédié, en dehors des heures de classes, et dans l'établissement, pendant lequel l'élève effectue les devoirs demandés par les professeurs,
- S'adresse à tous les collégiens volontaires, aux élèves en situation de handicap, sur des heures appropriées, pas uniquement en fin de journée,
- Il revient à chaque collège de fixer les modalités de mise en œuvre en cohérence avec le projet d'établissement : discutées dans le cadre du conseil pédagogique, présentées au conseil d'administration par le chef d'établissement,
- Est pris en charge par les professeurs, les CPE, les personnels administratifs, les assistants d'éducation, sur la base de volontariat et par des associations répertoriées,
- Permet aux équipes éducatives et pédagogiques de réfléchir collectivement à la question du travail personnel,
- Les familles peuvent solliciter l'accès au programme prévu et réalisé dans ce dispositifs
- Les ressources du numérique constituent de précieux outils pour la mise en œuvre.

« Devoirs faits » : Objectifs

- Réduire les inégalités d'accès au savoir,
- Améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs,
- Offrir l'occasion de rendre explicites les objectifs des devoirs pour les élèves et leurs familles. Ce travail en dehors de la classe doit s'intégrer naturellement aux enseignements dispensés en classe.
- Développer l'autonomie des élèves : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes, réinvestir des apprentissages,
- Favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire,

« Devoirs faits » : Principes pédagogiques

Trois axes de réflexions

- Organiser le programme pour l'articuler étroitement avec le travail réalisé en classe ,
- Convenir des modalités de travail dans les groupes d'élèves concernés,
- Préciser le rôle de l' (des) adulte (s) dans le groupe, ou en appui de celui-ci,

« Devoirs faits » : Principes pédagogiques

AVANT : dans la classe

- C'est dans la classe que l'apprentissage se fait prioritairement,
- Proposer des exercices diversifiés et différenciés en fonction des besoins des élèves (en fonction des progression pédagogiques et des diagnostics établis sur la maîtrise d'un savoir, de compétences,)
- L'enseignant explicite les objectifs (mémorisation, application, réinvestissement) et les attentes (points à travailler en vue de ...),
- L'enseignant fait des retours réguliers sur les apprentissages après avoir observé ses élèves face à une tâche, afin de préparer les devoirs que les élèves auront à faire,
- Possibilité d'utiliser des outils d'apprentissages numériques,

« Devoirs faits » : Principes pédagogiques

PENDANT : au moment de la prise en charge pédagogique des élèves

- Temps dédié à la réalisation des devoirs en liens avec les connaissances et compétences travaillées en classe. Répondre et résoudre les problèmes rencontrés (compréhension)
- Favoriser l'autonomie et ainsi :
 - ... à certains moments, laisser les élèves organiser leurs modalités de travail,
 - ... expliciter les objectifs d'apprentissages et donner ainsi du sens à leur travail,
 - ... aider les élèves à formaliser les enjeux du travail à faire,
 - ... faire prendre conscience à l'élève de la manière dont il travaille, dont il mémorise, dont il organise sa pensée, dont il peut envisager différentes stratégies pour surmonter une difficulté.
- Encourager la coopération entre élèves (petits groupes, tutorats d'élèves,)

« Devoirs faits » : Principes pédagogiques

APRES : Le travail personnel à la maison.

- Penser l'articulation entre les devoirs faits et le temps personnel d'approfondissement ou de lecture à la maison,
- Veiller à la liaison entre « devoirs faits » et les familles de manière à informer celles-ci de ce qui est réalisé et de s'assurer de la coordination avec ce qui pourra ensuite être supervisé par l'élève sous la supervision de sa famille. Le suivi des apprentissages demeure indispensable pour le progrès de l'élève.

Articulation dans la classe/hors la classe

- Relation étroite indispensable entre le professeur des élèves et un coordonnateur autour du programme
- Affichage des objectifs des devoirs donnés par l'intervenant, ce qui suppose une formalisation minimale par le professeur qui donne les devoirs et ainsi des échanges entre prescripteur et celui qui supervise,

« Devoirs faits » : Principes pédagogiques

Le retour dans la classe : vers une plus value du programme « devoirs faits »

- Des moyens de liaison entre les accompagnateurs et les professeurs doivent permettre d'assurer une transmission fluide des informations utiles à chacun.
- L'enseignant encadrant doit assurer un retour au professeur de la classe, sur les difficultés récurrentes qui nécessitent une reprise en classe,
- Les professeur est invité à faire réfléchir les élèves sur les apports de ce travail personnel au regard des apprentissages (donner du sens/favoriser le réinvestissement.
- Prévoir un lien explicite entre « devoirs faits » et les évaluations permettant de positionner les élèves sur un niveau de maîtrise ou d'un savoir ou d'une compétence. Le programme est au service de la progression des élèves.

« Devoirs faits » : PILOTAGE

- Par les équipes de direction avec une attention particulière à l'articulation entre le travail en classe, le travail prescrit, et le travail réalisé,
- Réflexion sur le travail personnel de l'élève conduite au sein du conseil pédagogique, avec l'accompagnement possible des équipes dans leurs recherches et expérimentations par les corps d'inspection,
- Un coordonnateur du programme est recommandé dans chaque établissement. Il a pour mission d'organiser et de coordonner les actions des différentes parties prenantes. (Possibilité de versement d'indemnités pour missions particulières)

Le chef d'établissement peut solliciter le référent en formation de manière à engager des temps de formation et d'accompagnement. *Le suivi du travail personnel est une des missions du conseil de classe pour effectuer le bilan pour les élèves qui y participent,*

Conduire les séances

La nature des travaux demandés

liée aux disciplines.

Pistes de catégorisation :

- lire/écrire/dire
- Mémoriser/appliquer/réinvestir

Les finalités possibles

- Les devoirs de pratiques
- Les devoirs de préparation
- Les devoirs de poursuite
- Les devoirs de réflexion

L'organisation du groupe

- Selon les types de tâches
- Selon les disciplines,
- Selon le type de matériel nécessaire
- En adoptant toute autre forme cohérente avec les besoins identifiés,

Modalités de travail des élèves

Les situations de coopération peuvent être favoriser pour développer l'écoute et valoriser l'estime de soi chez les élèves. L'élève doit pouvoir bénéficier d'un **temps de silence** qui lui permet d'intégrer et de mémoriser plus aisément,

« Devoirs faits »



Recommandations pour le travail personnel en EP (Créteil)

- 1 – Adopter une politique de réseau, connue des élèves et des familles sur la question du travail personnel des élèves et élaborés à partir des objectifs du projet de réseau,
- 2 – Clarifier de façon institutionnelle le cadre et les modalités du travail personnel des élèves en dehors de la classe dans les REP
- 3 – Recentrer le travail personnel des élèves sur les apprentissages en les aidant à développer leur autonomie.
- 4 – Mieux articuler le travail fait dans la classe avec le travail personnel en dehors de la classe
- 5 – S'assurer que l'élève sait et comprend ce qui est attendu de lui en termes de modalités et d'enjeux,
- 6 – Prendre en compte l'organisation et les lieux de travail,

<http://carep.ac-creteil.fr/IMG/pdf/rapport.pdf>

Recommandations pour le travail personnel en EP (Créteil)

7 – Valoriser à la fois le travail du groupe-classe et de l'individu –

8 – Développer l'usage du numérique au service du travail personnel de l'élève en dehors de la classe

9 – Donner aux familles une lisibilité sur le travail personnel des élèves, ses attendus, ses visées d'apprentissages et son évaluation

10 – Etablir un lien étroit avec les partenaires de l'école qui proposent de l'aide au travail personnel

11 – Intégrer le thème du travail personnel aux formations initiale et continue des personnels enseignants, de vie scolaire et d'encadrement,

12 – Faire de la question du travail personnel des élèves un thème commun à tous les personnels éducatifs des réseaux.

<http://carep.ac-creteil.fr/IMG/pdf/rapport.pdf>

« Devoirs faits »



(annexe) Autour du travail personnel

Favoriser le travail réflexif

L'acquisition de connaissances et de compétences est un lent apprentissage qui se construit à partir de matériaux multiples avant d'aboutir à un produit fini. Le tâtonnement, l'autoévaluation, les étapes intermédiaires, sont des points sensibles qui s'avèrent pertinents et efficaces dans la progression des élèves

La recherche met en évidence que **le statut de l'erreur** (= faute ») implique « *une posture qui s'accompagne d'une faible attention accordée aux raisons didactiques de l'erreur, ce qui peut conduire certains élèves à des pratiques de tâtonnement et limiter les effets attendus sur les apprentissages scolaires* » (Glasman et Rayou, 2015),

Astolfi, 2014, détermine 8 types d'erreurs : erreurs relevant

- De la compréhension
- D'un mauvais décodage des règles du contrat didactique,
- Des représentations erronées des élèves,
- De la nature des opérations intellectuelles,
- Des démarches adoptées des élèves,
- D'une surcharge cognitive,
- D'un manque de rapprochement entre les disciplines,
- De la complexité propre au contenu.

*IFE, juin 2016
« Représentations et enjeux du
travail personnel de l'élève »*

(annexe) Autour du travail personnel

Réhabiliter les écrits intermédiaires

Des textes intermédiaires pour favoriser l'apprentissage réflexif.

Revenir sur ses erreurs pose la question du « travail en cours d'élaboration » et débouche sur l'utilisation des brouillons en classe.

Ces brouillons, « textes intermédiaires » (*Chabanne et Bucheton, 2002*) permettent des allers et retours entre le premier jet et la version finale d'un texte, permettant une mise à distance de l'état émotionnel premier. Il devient alors de plus en plus facile de se départir d'un point de vue initial et de le faire évoluer en fonction des interactions, des découvertes, des lectures, des réflexions, etc.

Apprendre à schématiser son raisonnement

Les cartes cognitives sont un moyen contemporain de plus en plus utilisé pour formaliser et organiser certaines démarches de raisonnement :

- Identifier la thématique,
- Dresser une liste de concepts,
- Identifier les concepts les plus importants,
- Écrire chaque concept sur une note,
- Placer les concepts sur une feuille blanche
- Établir le sens des relations entre les concepts,
- Clarifier des relations et les nommer.

*IFE, juin 2016
« Représentations et enjeux du
travail personnel de l'élève »*

(annexe) Autour du travail personnel

Conclusion

« Une réforme des devoirs ne peut avoir de sens qu'articulée à une réflexion de fond portant aussi bien sur les pratiques pédagogiques de la classe que sur le fonctionnement de l'ensemble du système éducatif » (Kakpo et Netter, 2013)

IFE, juin 2016 « Représentations et enjeux du travail personnel de l'élève »